



8593 - Doit-il cacher sa conversion à l'Islam pour éviter de ne pas être recruté ?

question

Je me suis convertis à l'Islam, il y a six mois et je suis très heureux pour les changements survenus dans ma vie après ma conversion. Mais je ne suis pas fait enregistré en tant que musulman. Briguant un poste d'enseignant, je suis confronté à un grand problème : l'Allemagne n'est pas ouverte aux enseignants musulmans. C'est pourquoi il est improbable que je trouve un emploi. Ma question est celle-ci : puis-je garder ma conversion secrète jusqu'à mon recrutement ? Puis-je adorer Allah secrètement sans informer une autorité gouvernementale que je me suis converti ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Nous avons soumis la question à son éminence Cheikh Muhammad ibn Salih al-Outhaymine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde). Il a répondu que l'intéressé n'est pas tenu de les informer de sa conversion et qu'il peut pratiquer secrètement sa religion, s'il a peur. Allah le sait mieux.